

Association 2 Pieds 2 Roues
contact@2p2r.fr

Toulouse, le - 5 JAN. 2026

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier et pour l'engagement constant de l'association 2 Pieds 2 Roues en faveur des mobilités actives à Toulouse. Vos propositions contribuent utilement au débat public et rejoignent, pour une large part, les orientations que nous avons déjà engagées et que nous souhaitons amplifier dans le cadre du prochain mandat municipal et métropolitain.

1. Faire de Toulouse une ville de la marche, inclusive et accessible

La marche constitue le socle de toutes les mobilités. Elle concerne chacune et chacun d'entre nous, à tous les âges de la vie, à un moment ou un autre. C'est pourquoi nous souhaitons faire de Toulouse une véritable ville de la marche, plus inclusive, plus accessible et plus sûre.

Nous proposerons un plan métropolitain de la marche, structuré autour de magistrales piétonnes, de multiples aménagements visant à rompre les discontinuités, et du développement des rues et cheminements scolaires, ainsi que dans les cœurs des quartiers qui constituent une priorité pour nous.

Toulouse a déjà été pionnière en la matière. Notre ville compte 261 écoles (213 publiques et 48 privées). 119 établissements disposent déjà d'un accès apaisé à proximité, soit 46 % des écoles. Au cours de ce mandat, et c'est une innovation ici à Toulouse, 23 écoles ont pu profiter de la création de nouvelles rues scolaires, permettant de sécuriser les abords des établissements et d'encourager les déplacements à pied et à vélo. Nous souhaitons poursuivre et amplifier ces réalisations au cours du prochain mandat, sans pour autant les systématiser, ceci dans un souci de pragmatisme et de réponse adaptée à chaque situation, qui diffère d'une école à l'autre.

.../...

2. Une politique cyclable sans précédent, à poursuivre et renforcer

La politique cyclable menée ces dernières années à Toulouse est d'une ampleur sans précédent. Aucune équipe municipale toulousaine n'avait, jusqu'ici, déployé un tel effort. Ainsi, pas moins de 265 millions d'euros ont été investis en faveur du vélo, dont environ 150 millions spécifiquement consacrés aux infrastructures du Réseau Express Vélo (REV). Nous avons en effet été à l'initiative du REV, réseau structurant, continu, lisible et sécurisé, qui traverse de nombreux quartiers et transforme concrètement les pratiques de déplacement.

Notre ambition est claire : transformer l'essai, en poursuivant et en complétant ces aménagements indispensables afin d'encourager durablement le report modal vers les mobilités douces. Nous avons amorcé le REV, nous voulons en achever la réalisation au cours du prochain mandat.

3. Effacer les ruptures urbaines : une priorité déjà engagée

La question des ruptures urbaines constitue un axe prioritaire de notre stratégie. Un travail important est déjà conduit par Tisséo, en lien étroit avec l'État, ASF, SNCF et l'ensemble des partenaires concernés. Un recensement précis a été réalisé et une méthode opérationnelle est en cours de construction afin de gagner en efficacité.

L'objectif est d'être pleinement opérationnels dès le début du prochain mandat, tant en matière d'études que de réalisations, pour permettre des franchissements sécurisés et accessibles à pied et à vélo, notamment au niveau des échangeurs de rocade, des voies ferrées ou des cours d'eau, à l'image du secteur de l'A620.

4 & 5. Grand Parc Garonne et Canal du Midi : des projets structurants

Dans le cadre du Grand Parc Garonne, comme du Grand Parc Canal, notre priorité est de différencier autant que possible les usages et de développer des infrastructures dédiées aux mobilités douces.

À ce titre, une étude est en cours pour la création d'un pied de digue rive droite après le pont des Catalans, avec un coût estimatif de 8 à 10 millions d'euros à ce stade. Ce projet nécessite un travail approfondi avec l'État et l'obtention de nombreuses autorisations, nous poursuivrons donc les études afin de pouvoir statuer sur ce projet.

À ce titre, une étude est en cours pour la création d'un pied de digue rive droite après le pont des Catalans, avec un coût estimatif de 8 à 10 millions d'euros à ce stade. Ce

.../...

projet nécessite un travail approfondi avec l'État et l'obtention de plusieurs autorisations, mais il constitue une priorité forte.

S'agissant du Canal du Midi, nous avons dessiné une ambition nouvelle, dont notre ville était jusqu'ici dépourvue et avons déjà donné l'impulsion sur des secteurs emblématiques comme le boulevard des Minimes ou le parvis Brienne, avec des premières phases de réalisation engagées sur ce mandat. Ces transformations se poursuivront sur le mandat à venir. Toulouse et le Canal du Midi continueront d'évoluer ensemble.

6. Un cœur de ville apaisé, respirable et patrimonial

Depuis plusieurs années, nous développons un cœur de ville apaisé, fondé sur l'extension des aires piétonnes et des zones de rencontre, la régulation des flux de véhicules motorisés grâce à l'implantation de nombreuses bornes d'accès, et la création de nouvelles rues piétonnes.

Les réaménagements récents de la rue de Metz ou de la rue Croix-Baragnon illustrent cette dynamique que nous souhaitons poursuivre, car elle est favorable aux mobilités douces, à un centre-ville plus respirable et à la transformation patrimoniale de Toulouse. Cependant, le basculement intégral du centre-ville en secteur 100% piéton n'est pas notre objectif car nous savons qu'il serait excluant vis à vis de certaines catégories de la population. Aussi, nous entendons poursuivre notre méthode d'évolution progressive, incitatrice et accompagnatrice de nouveaux comportements, mais sans verser dans une vision autoritaire et dogmatique qui serait contraire à notre volonté de promouvoir une ville inclusive.

7. Mobilités décarbonées : ambition, équilibre et inclusion

Nous considérons qu'il est essentiel de promouvoir les mobilités douces et d'encourager le report modal, en lien étroit avec le développement des transports en commun. Jamais aucune municipalité dans l'histoire de Toulouse ne s'est autant engagée en ce sens. Il s'agit d'une véritable révolution des mobilités que nous avons impulsée.

Nous savons toutefois qu'une part non négligeable de nos concitoyens auront toujours besoin de la voiture pour leurs déplacements. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre, en dehors d'une vision anti-voiture, avec deux objectifs que je souhaite préserver : décarboner nos mobilités et décongestionner la ville. La liberté d'utiliser sa

.../...

voiture doit être préservée, d'autant que nous savons que le parc automobile est de moins en moins polluant et de plus en plus respectueux de l'environnement, ainsi qu'en atteste l'amélioration continue de la qualité de l'air de notre agglomération ces dernières années, malgré la croissance démographique et l'augmentation des déplacements qui l'accompagne. Nous sommes donc sur la bonne voie, raison pour laquelle nous devons continuer.

Dans ce contexte, nous ne renonçons pas au projet de Jonction Est, qui répond à des enjeux structurants à l'échelle métropolitaine. Il ne s'agit pas là d'un projet communal car il concerne tout un secteur englobant plusieurs communes du Sud-Est toulousain. Soulignons son caractère transpartisan ainsi qu'en attestent les avancées qu'il connaît depuis plusieurs mandats, votées hier sous l'impulsion de P. Cohen, A. Fillola, C. Sempé, et aujourd'hui de leurs successeurs respectifs.

8. Des boulevards transformés en lieux de vie

Nos grands boulevards constituent des axes structurants majeurs pour Toulouse. Des projets de réaménagement ambitieux sont actuellement à l'étude afin de valoriser les cheminements piétons et cyclables, de requalifier l'espace public autour des commerces et des terrasses, et de créer de véritables lieux de vie grâce à un mobilier urbain de qualité.

Dans cet objectif, nous devons nécessairement intégrer une réflexion sur les aménagements cyclables dans un objectif de sécurité et de confort. Il est cependant difficile à ce stade et au regard des enjeux budgétaires de prendre un engagement sur le calendrier de leur réalisation.

Je souhaite notamment proposer, dans le cadre de la concertation, des aménagements cyclables continus, lisibles et dissociés, pleinement intégrés à ces futurs boulevards requalifiés.

9. Toulouse, tous les quartiers, sans exception

Toulouse est ma priorité, tout Toulouse, sans distinction entre le centre et les quartiers. Nous avons recréé les maires de quartier précisément pour garantir une attention constante à l'ensemble du territoire communal.

À titre d'exemple, jamais autant n'a été investi pour le vélo dans les Quartiers de la Politique de la Ville, trop souvent les grands oubliés des métropoles françaises en

.../...

matière de mobilités douces. Ces investissements traduisent une conviction forte : le report modal est l'affaire de tous les quartiers et de tous les Toulousains, sans exclusive.

Le Réseau Express Vélo traverse de nombreux quartiers, les projets de requalification de voiries sont nombreux hors centre-ville, et le service VélôToulouse a été déployé bien au-delà de l'hyper-centre. Cette dynamique se poursuivra, avec l'idée que chaque quartier constitue un noyau villageois qu'il convient de sécuriser, d'apaiser et d'embellir.

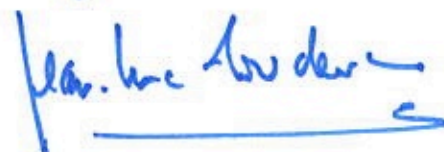
À ce titre, par exemple, l'avenue de la Gloire fera l'objet d'une étude et d'une concertation afin de faciliter et sécuriser les déplacements, notamment pour les cyclistes.

Nous reviendrons vers vous au premier trimestre de l'année 2026 afin de préciser nos éléments programmatiques en réponse à vos propositions souvent très précises et vos souhaits de positionnement.

Je souhaite que le dialogue avec votre association se poursuive de manière constructive et exigeante. Les enjeux de mobilité appellent à la fois ambition, pragmatisme et sens de l'équilibre. C'est dans cet esprit que nous continuerons à transformer Toulouse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en mes chaleureuses salutations.

et de mon dévouement pour Toulouse.



Jean-Luc MOUDENC